

ATELIER *DOCUMENT FINAL* DU SYNODE**Quelle mission de tous ? et quels besoins pour être missionnaires ?**

Déroulement :

- 10' : Accueil et Présentation générale du *Document final*
- 30' : travail en petit groupe sur les extraits du document avec 3 questions :
 - Ce qui me paraît important dans ce que dit le texte ?
 - Qu'est-ce que je découvre ou qui me questionne ?
 - Quels appels pour notre diocèse, nos paroisses, ou nos réalités locales ?

Possibilité de noter les appels repérés sur feuille A5

Extrait d'introduction pour tous les groupes

9. Le processus synodal ne s'achève pas avec la fin de l'actuelle assemblée du Synode des évêques, car il comprend la phase de mise en œuvre. En tant que membres de l'assemblée, nous estimons qu'il est de notre devoir de nous engager dans l'animation de celle-ci comme missionnaires de la synodalité au sein de nos communautés respectives. Nous demandons à toutes les Églises locales de poursuivre leur chemin quotidien avec une méthodologie synodale de consultation et de discernement, en identifiant des moyens concrets et des parcours de formation pour réaliser une conversion synodale tangible dans les différentes réalités ecclésiales (...). Il faudra prévoir une évaluation des progrès réalisés en matière de synodalité et de participation de tous les baptisés à la vie de l'Église. [...]

EXTRAITS DU DOCUMENT FINAL

58. Chaque baptisé répond à l'exigence de la mission au sein des contextes dans lesquels il vit et agit, à partir de ses inclinations et de ses capacités. Il manifeste ainsi la liberté de l'Esprit qui répand ses propres dons. C'est grâce à ce dynamisme de l'Esprit que le peuple de Dieu, en se mettant à l'écoute de la réalité dans laquelle il vit, peut découvrir de nouveaux espaces d'engagement et de nouvelles manières d'accomplir sa mission. Les chrétiens qui, à différents titres – dans leur famille et dans d'autres états de vie, sur leur lieu de travail et dans leur profession, dans l'engagement civique ou politique, social ou écologique, dans le développement d'une culture inspirée par l'Évangile comme dans l'évangélisation de la culture numérique – marchent sur les chemins du monde et annoncent l'Évangile dans leurs milieux de vie, sont soutenus par les dons de l'Esprit.

59. Ils demandent à l'Église de ne pas les laisser seuls, car ils veulent se sentir envoyés et soutenus. Ils demandent à être nourris du pain de la Parole et de l'Eucharistie, ainsi que par les liens fraternels de la communauté. Ils demandent que leur engagement soit reconnu pour ce qu'il est : une action d'Église en vertu de l'Évangile, et non une option privée. Enfin, ils demandent que la communauté accompagne ceux qui, à travers leur témoignage, ont été attirés par l'Évangile. Dans une Église synodale missionnaire, sous la conduite de leurs pasteurs, les communautés seront capables d'envoyer des personnes et de soutenir celles qu'elles auront envoyées. Elles se concevront donc principalement au service de la mission que les fidèles accomplissent dans la société, dans la vie familiale et professionnelle, sans se concentrer exclusivement sur les activités qui se déroulent en leur sein et sur leurs besoins d'organisation.

66. La mission implique tous les baptisés. La première tâche des laïcs, hommes et femmes, est d'imprégner et de transformer les réalités temporelles selon l'esprit de l'Évangile (...). Le processus synodal, soutenu par une impulsion du pape François (...), a exhorté les Églises locales à répondre avec créativité et courage aux besoins de la mission, en discernant parmi les charismes ceux qui doivent prendre une forme ministérielle, en se dotant de critères, d'instruments et de procédures appropriés. Tous les charismes ne doivent pas être configurés comme des ministères, ni tous les baptisés être des ministres, ni tous les ministères être institués. Pour qu'un charisme soit configuré comme ministère, il est nécessaire que la communauté identifie une vraie nécessité pastorale, et que cela s'accompagne d'un discernement effectué par le pasteur, avec la communauté, quant à l'opportunité de créer un nouveau ministère. L'autorité compétente assume la décision qui est le fruit d'un tel processus. Dans une Église synodale missionnaire, la promotion de formes plus nombreuses de ministères laïcs, c'est-à-dire de ministères qui ne requièrent pas le sacrement de l'ordre, est nécessaire et

